

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant un tableau
 de Rubens, offert en vente par
 Mr L. Gauchez. -
 N° 3.802

Paris le 7^e 1896

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur et de l'Instruction
publique
E. J.

A le suite de la
déclaration qui vous
~~avez bien voulu~~ fait
l'objet de votre décret
du 14 Co^e / art^e de
B. A. N^o 2609.
Pour vous l'honneur
de vous faire connaître
que M^r Faucher n'a

rien répondu, ~~avec grand regret~~
~~de la Commission Directrice~~

accepter de céder au
prix de 30.000 fr. qui
lui a été offert, le
tableau de Rubens
représentant "l'enfance
prodigue" & dont il
demandait le rachat
de 45.000 -

Pour prendre acte
Monsieur le Ministre,
des interventions qui
concernent votre service
préalables; Concernant
l'intervention du G^o
Gouvernement par voie
de subvention extraordinaire
dans les frais d'acquisition
de tableaux anciens,

Avec vos prières d'agrée
Le Président
1.4.1910
Le Secrétaire
Léon

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 14 Septembre 1894.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26091

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Monsieur,
Messieurs,
J'ai l'honneur de vous faire connaître
que la demande contenue dans votre lettre du
29 août dernier, ne peut être accueillie. L'inter-
vention du Gouvernement, par voie de subvides
extraordinaires, dans les frais d'acquisition de
tableaux anciens, peut se justifier dans des
circonstances exceptionnelles, comme le cas
s'est présenté lors de l'acquisition du tableau
de Van Dyck. Mais, en règle générale, il n'y
a pas lieu de dépasser les limites de la dotation
annuellement affectée aux achats.

J'estime du reste que le prix de 45.000
francs demandé pour le tableau de Rubens,
représentant l'enfant prodigue, est fort élevé,
eu égard à l'importance de l'œuvre et à son
état de conservation.

Au reste, en égard aux considéra-
tions exposées dans votre lettre précitée, je
suis disposé à autoriser l'acquisition de ce
tableau, au prix de trente mille francs,
si son propriétaire consent à le céder à ce
prix. Cette somme pourrait être liquidée
au moyen des ressources ordinaires du
budget du Musée, en répartissant le paie-
ment sur deux exercices, un premier
acompte étant liquidé sur le solde de
l'exercice courant et le solde sur la dota-
tion de 1895.

Après, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,

J. Moreux

À la Commission directrice
des Musées Royaux de peinture
et de sculpture.

Paris, le 29 Août 1894

À Monsieur le Ministre
de l'Intérieur et de l'Instruc-
tion publique

Y

Le 29.
§

Pour avoir l'honneur de
vous faire connaître par
la Commission Directrice
à cet égard d'urgence —
sous réserve de votre appro-
bation — un tableau
de Rubens intitulé

Le fils prodigue
à qui M. Eschbacher
de Paris, offre de céder,
pour les collections de
l'État au prix de
45.000 f —

Cette œuvre remarquable,
tirée en dehors des
tendances ordinaires
de l'artiste, présente,
pour un musée de
Belgique, un intérêt
tout spécial - D'autre
part, le prix qu'on
en demande ne semble
guère exagéré - C'est
tout, en ce d'acquisition,
nous aurons à solliciter

de votre bienveillance, pour
le cas le Ministère, en
raison extraordinaire
le vote du crédit alloué
aux Musées de peinture
pour achats de tableaux

et que vous voudrez bien
pour l'expensé ^{Ministère} ~~l'expensé~~
nous permettre d'acquiescer
à ce, pour la collection
Nationale

Ne s'adressant plus, à ce
jour, qu'à la somme de
14.000 - entiers -

Pour joindre à
le présent le Copie
du rapport qu. M.
Victor Le Roy Cumminas
Leur des Musées, pour
à transmettre à votre
demande, sur le
tableau dont il s'agit
d'être question x
Veuillez...

P. Le Président de
L'Institut (signé) Balan

Paris le 14 Avril 1844
A Monsieur Leon Gaucher
Rue de Vienne 10
Paris

Monsieur le Ministre
Je vous fais connaître
que la Commission Délé-
guée a émis un avis
favorable à l'acquisition
d'un tableau de Rubens
représentant "Le Fils
Prodigue" et que vous
avez offert de l'acheter pour
l'attention de l'Etat
au prix de 45,000 francs
Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma haute

de 24.
S

Cette acquisition tout,
faite et nécessairement
subordonnée à l'approbation
du Gouvernement et
Ministère de l'Intérieur
et de l'Instruction publique
Peut être aussi, le
cas échéant, soumis pour
à vous adresser la proposition
sur le mode
de liquidation des
45000 francs dont
il s'agit, l'état de
nos ressources ne nous
permettant pour le moment
seulement

Le payement (ou plutôt
de cette somme)
Veuille
P. L. C. D.
Leventail

Bruxelles, le 22 Août 1894

Monsieur le Secrétaire,

Pour satisfaire au désir de Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, j'ai examiné un tableau représentant l'Enfant Prodigue, dont on propose la cession pour le Musée de l'Etat.

Cette page très intéressante de l'œuvre de Rubens est mentionnée dans le Catalogue dressé après le décès de l'artiste, sous le n° 69, et, dans Smiths page 226, n° 804. Elle a fait partie de Collections célèbres et a appartenu au premier des connaisseurs de la Grande Bretagne: Henri Farrer, et a été exposée en 1881 à Burlington House.

L'état de conservation de la peinture est bon, il suffirait d'un vernissage, pour lui rendre son éclat; dans le panneau deux fissures devraient être consolidées par des

Monsieur Emile Van Mons, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

taquets.

J'estime la valeur de ce tableau à quarante
Cinq mille francs

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire
l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy

Vingelle le 17 Aout 94

Cher Monsieur

W. J. Quaker a envoyé le
tableau à Vingelle et s'étendant
pour le faire déposer au musée
que l'on en fera, possible,
par un temps de diluviation,
le même même commission.

Si vous croyez à cette
possibilité pour le lundi prochain,
veuillez à son prix, faire les
convocations et en en avertir
les demain matin - afin
que le tableau puisse être
transporté au musée encore
dans la journée.

Recevez, cher Monsieur, les
assurances de ma haute estime et de mon
attachement.

Y. J. Quaker

17 rue de la Harpe.

Bruxelles, le 14 Avril 1894

CABINET

du

Conservateur en Chef.

— 83 — Cher Monsieur Van Mory

Ci-jointe une lettre de M. Lém. Ganche
qui se propose, comme vous le voyez, de
présenter une œuvre importante au Musée.
Veuillez, je vous prie, rendre les instructions
de M. Dabat pour convoquer la
Commission directrice du Musée, pendant son
absence, et la présider, afin de délibérer
sur la présentation du tableau de
M. Ganche.

Bien votre dévoué

L. Tetté

M. Ganche demeure 10 rue de Vienne

Paris 19 rue de Vienne
Mars 1894.

Monsieur le Président,

Possédant une œuvre
exceptionnelle de Rubens,
je pense qu'elle est de
nature à intéresser avant
tout notre pays et j'ai
en conséquence l'honneur
de vous informer que
je l'apporterai après-demain
à Bruxelles pour vous la
soumettre ainsi qu'à
Messieurs vos collègues.

C'est le tableau que vous
trouverez décrit aux pages
Alloué et Jourd'hui
Président de la Commission
Directrice des Beaux-Arts
Peinture et de Sculpture
à Bruxelles

34 et 226 du Livre Second
du Catalogue Raisonné
de Smith, sous les nos 169
et 804, et qui a été
gravé par Bolswert.

Le prix est de quarante
-cinq mille francs.

Veuillez agréer, Monsieur
le Président, ainsi que
Messieurs vos Collègues,
la respectueuse expression
de mon sentiment de
haute considération
Jeunhomme

J'ai l'honneur de rester à
Bruxelles jusqu'au
22 août.